

**LES TERROIRS VITICOLES
ANALYSE SPATIALE ET RELATION AVEC LA QUALITÉ DU RAISIN^(*)**

par Emmanuelle **Vaudour**

Suzanne **Mériaux^(**)**. – Ce travail a fait l'objet d'une thèse soutenue le 24 avril 2001 pour obtenir le titre de Docteur de l'INAPG.

Les terroirs viticoles sont des entités spatiales et temporelles cohérentes à la fois par leurs caractéristiques de pédopaysage cultivé et par la constitution du raisin. Maîtriser la qualité de la vendange et par suite celle du vin nécessite une connaissance de l'espace du vignoble qui sert de base à la délimitation des terroirs. D'où le double objectif de travail : acquérir des données sur les caractéristiques et la structure du pédopaysage et contribuer à améliorer la délimitation des terroirs du vignoble AOC des Côtes-du-Rhône méridionales.

Dans une première phase, un modèle d'organisation a été établi à partir de différentes informations géographiques allant des informations de terrain aux images satellitales et au modèle numérique d'altitude. Les cartes d'unité de pédopaysage résultantes ont permis de distinguer 55 unités de pédopaysage potentiellement viticoles couvrant une dizaine de types de sols.

Ce travail est à la base de la détermination des terroirs qui repose, d'une part sur l'unité de pédo paysage, d'autre part sur la plage cartographique contenant la parcelle viticole.

Les données "parcelle x année" de composition de raisins ont conduit à distinguer 16 groupes de qualité de baies de Grenache noir et 8 groupes pour la Syrah.

La confrontation des unités potentielles de terroirs et des groupes de qualité a montré une association significativement fréquente avec 1 à 3 groupes de qualité, ce qui définit la typicité du raisin liée au terroir. Des interactions significatives "terroir x millésime" et "type de sols x groupe de qualité du Grenache noir" sont constatées.

L'élargissement de la démarche à d'autres vignobles permettra une spatialisation des résultats. La prise en compte de la composition des vins, et non seulement des raisins, contribuera à valider les résultats présentés dans la thèse.

L'intérêt majeur de ce travail est de mettre au service de la filière viti-vinicole la connaissance du milieu cultivé que les techniques et outils modernes d'analyse spatiale cartographiques permettent de développer.

(*) Thèse de doctorat INA.P-G, soutenue le 24 avril 2001, 343 pages.

(**) Membre de l'Académie d'Agriculture, Directeur de recherches honoraire de l'INRA
C.R. Acad. Agric. Fr., 2002, 88, n°1, pp. 00-00.